

 <p>CHU NANCY www.chu-nancy.fr</p>	Fiche de référentiel BIOPSIE Sites Hôpital Central / Maternité	
		Version 01
		Applicable le : 13/06/2019
Approbateur		

Service de Pathologie prestataire ☎ Secrétariat Biopathologie : 03 83 65 60 17 ☎ Antenne de réception des prélèvements site Hôpital Central / Maternité : 03 83 3 44308 / 44436 de 8h30 à 16h30	Département de Biopathologie – Service d’Anatomie et Cytologie Pathologiques Antenne de réception des prélèvements localisée dans le Laboratoire de Fœtopathologie Maternité <u>Heures de réception des prélèvements sites Hôpital Central / Maternité :</u> <ul style="list-style-type: none"> • 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi • Fermé les samedis, les dimanches et jours fériés.
But de l'examen	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic histopathologique sur prélèvements biopsiques à l'état frais ou fixés - recherche éventuelle d'éléments à visée pronostique et/ou prédictive.
Nature du prélèvement	Prélèvement d'un <u>fragment</u> de tissu.
Formulaire de demande d'examen <i>Se reporter aux instructions spécifiques concernant le formulaire de demande d'examen d'anatomie et cytologie pathologiques disponibles dans MESDOCS.</i>	Prescription médicale <u>correctement renseignée</u> Noter la date et l'heure du prélèvement Renseignements cliniques indispensables : <ul style="list-style-type: none"> - antécédents du patient, résumé clinico-biologique, - hypothèse(s) diagnostique(s) - nature, nombre et localisation de la biopsie Il est indispensable de préciser si le patient est atteint ou suspect d'une infection par agent pathogène.
	Nature du liquide additionné utilisé (fixateur, ...)
Conditionnement Ceci ne s'applique pas au cas particulier : <ul style="list-style-type: none"> - biopsie broncho-pulmonaire - biopsie nerf-muscle 	Dans le cas d'un acheminement immédiat (délai < 20 min) : La biopsie est adressée à l'état frais sans liquide fixateur dans un collecteur à usage unique de taille adapté <u>correctement fermé et identifié au nom du patient.</u> Dans le cas d'un acheminement différé ou en dehors des heures d'ouverture du Service : La biopsie est conditionnée <u>par le préleveur</u> en fonction du ou des examens prescrits : - <u>pour examen histopathologique</u> : fixer immédiatement la biopsie dans un flacon de formol 10% (v/v) tampon phosphate pH 7,4 <u>correctement fermé et identifié au nom du patient.</u> Conserver à température ambiante et acheminer dans les meilleurs délais. - <u>pour examen de biologie moléculaire</u> : placer la biopsie dans un cryotube sec <u>correctement identifié au nom du patient</u> , puis immerger immédiatement le cryotube <u>correctement fermé</u> dans une cruche contenant de l'azote liquide.

	<p>Utiliser exclusivement les récipients cryogéniques de type dewar de transport sphérique col étroit isotherme avec manteau en aluminium (cf photo ci-dessous dans synoptique). S'assurer que la cruche d'azote contient une quantité suffisante d'azote liquide pour éviter la décongélation du prélèvement et acheminer dans les meilleurs délais. Durée de conservation de l'azote : environ 24 heures (éviter vendredi soir, week-ends et veilles de jours fériés). L'azote liquide est fourni par l'atelier des gaz médicaux : 51518 ou Bip 163.</p> <p> Identification des cryotubes : utiliser un marqueur indélébile ou un crayon de papier (ne pas coller l'étiquette du patient)</p> <p>Consommables : Les collecteurs, les cryotubes et les flacons de fixateur sont fournis par nos soins.</p>
<p>Précautions particulières</p>	<p>Fermer soigneusement les flacons, les cryotubes et les collecteurs pour garantir l'étanchéité. Utiliser exclusivement les collecteurs, les cryotubes et les flacons fournis par nos soins. En cas de fixation, bien <u>immerger</u> la biopsie dans le formol. En cas de congélation, bien immerger le cryotube dans l'azote.</p>
<p>Acheminement</p> <p><i>Les Pathologistes sont responsables des recommandations concernant :</i> 1) les modalités de conditionnement des prélèvements 2) leur délai d'acheminement Le Service décline toutes responsabilités du non respect de ces recommandations et des problèmes durant l'acheminement.</p>	<p><u>Biopsie à l'état frais sans fixateur</u> transfert impératif dans un délai <20min : Placer le ou les collecteurs dans la pochette de transport (si possible) du formulaire de demande d'examen dûment renseigné. Acheminer immédiatement (<20min) au laboratoire de Pathologie.</p> <p><u>Biopsie avec fixateur :</u> Placer le ou les flacons dans la pochette de transport (si possible) du formulaire de demande d'examen dûment renseigné. Acheminer à température ambiante au laboratoire de Pathologie</p> <p><u>Biopsie congelée :</u> Adresser dans les meilleurs délais la cruche d'azote contenant le prélèvement congelé au laboratoire en raison de l'évaporation de l'azote liquide, accompagné obligatoirement d'une demande d'examen dûment renseigné.</p> <p>Liste des locaux équipés de station pneumatique avec cartouche spécifique pour l'anatomie pathologique (cartouches configurées pour acheminement vers l'antenne localisée en fœtopathologie) à partir du 13/06/2019 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Bâtiment Lepoire rez-de-chaussée – bloc opératoire 2- Bâtiment Lepoire 4ème étage – neurologie 3- Bâtiment Grosdidier rez-de-chaussée – bloc opératoire 4- Pavillon krug rez-de-chaussée 5- P2U
<p>Méthode</p>	<p>Echantillonnage de la biopsie sous réserve de quantité suffisante : - <u>avant fixation</u> pour la tumorothèque (banque de tissus cryoconservés) - <u>après fixation</u> pour examen histopathologique par inclusion et coupe en paraffine</p>

<p>Association avec d'autres examens (pour le même prélèvement)</p>	<p>Examens histochimique et/ou immunohistochimique : peuvent compléter l'étude morphologique sur le <u>prélèvement fixé</u> et inclus en paraffine.</p> <p>Examens de biologie moléculaire : peuvent être réalisés <u>uniquement sur le prélèvement congelé</u> dans certaines pathologies et /ou <u>sur le prélèvement fixé</u> dans d'autres.</p> <p> : la fixation exclut la possibilité d'effectuer les examens complémentaires de coloration histochimique des graisses, d'immunofluorescence, d'histoenzymologie et de nombreux examens de biologie moléculaire. Ces derniers sont réalisés de préférence sur des <u>échantillons congelés</u>.</p>
<p>Examen réalisé en urgence (O/N)</p>	<p>L'urgence doit être <u>notifiée et justifiée</u> sur la demande d'examen. Noter le nom, la fonction et le numéro de téléphone du prescripteur.</p> <p>Les examens urgents sont traités prioritairement mais soumis à la même incompressibilité des étapes techniques et d'interprétation que les autres examens.</p> <p>Un examen urgent est un examen dont le résultat va impliquer une prise en charge thérapeutique ou la modification de celle-ci dans les heures qui suivent la transmission des résultats.</p> <p>Le pathologiste se réserve le droit de ne pas traiter le prélèvement en urgence en fonction de la justification.</p>
<p>Délai de rendu des résultats</p>	<p>Le compte-rendu est accessible sur DxCare (CHU) dès sa validation et adressé par courrier dans un délai de 4 à 10 jours ouvrés après réception du prélèvement.</p>
<p>Cotation CCAM</p>	<p>Biopsie au minimum ZZQX162 Immuno-histo chimie au minimum ZZQX069</p>
<p>De nombreux facteurs influent sur la qualité et le délai de la réponse, notamment la présence de renseignements cliniques précis, le conditionnement des prélèvements et le délai de transport. Toute anomalie observable les concernant feront l'objet d'un enregistrement et d'un suivi d'indicateur.</p>	

ETAT DES VERSIONS		
Version	Date d'approbation	Partie du document révisée
01	<i>En cours</i>	Création = application

Synoptique du conditionnement pour BIOPSIE – sites Hôpital Central / Maternité

(hors biopsie broncho-pulmonaire par voie endoscopique et biopsie Nerf-muscle)

Département de Biopathologie - Service d'Anatomie et Cytologie pathologiques - Antenne de réception des prélèvements localisée dans le Laboratoire de Fœtopathologie – Maternité (sites Hôpital Central / Maternité) :

De 8H30 à 16H30 du lundi au vendredi. Fermé les samedis, les dimanches et jours fériés.

☎ Secrétariat Biopathologie : 03 83 65 60 17 ☎ Secrétariat Antenne site Hôpital Central / Maternité (Fœtopathologie – Maternité) : 03 83 3 44308 / 44436

Conditionnement

Cas d'un acheminement sans délai (<20mn) :

Placer le prélèvement biopsique à **l'état frais sans fixateur** dans un collecteur sec à usage unique de taille adapté.

Acheminer **immédiatement au laboratoire de fœtopathologie via le pneumatique** en utilisant la cartouche dédiée disponible dans la station la plus proche (en particulier blocs, SAU - cf. liste*) pour envoi immédiat dans l'antenne localisée en fœtopathologie.

Prévenir systématiquement de l'envoi au 44308.



ETIQUETTE
ID PATIENT

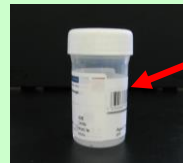
Utiliser exclusivement les collecteurs, les flacons de fixateur et le cryotubes fournis par le Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

Conditionnement

Cas d'un acheminement différé ou en dehors des heures de réception du service (8h30-16h30) :

La biopsie est conditionnée **par le préleveur** en fonction des examens prescrits :

- pour **l'examen histologique**, fixer la biopsie dans du formol tamponné (bien immerger le prélèvement)



ETIQUETTE
ID PATIENT

Conserver à température ambiante et acheminer dans les meilleurs délais au laboratoire via le pneumatique *.

- pour **examen de biologie moléculaire**, une **seconde biopsie CONGEELEE** est nécessaire



Ne pas coller
d'étiquette sur
les cryotubes

Utiliser un
crayon de papier
ou un marqueur
indélébile

S'assurer que la cruche contient une quantité suffisante d'azote liquide et acheminer dans les meilleurs délais au P2U pour transmission dans l'antenne localisée en fœtopathologie (site de la Maternité).

L'azote liquide est fourni par l'atelier des gaz médicaux de Central :

☎ 51518 ou bip 163

Hygiène – Sécurité

Etat frais



Risque biologique

Azote liquide



Formol

Formol 10% (v/v) tampon phosphate 0,1M pH 7,4



Fermer soigneusement le flacon et les cryotubes pour garantir l'étanchéité.

Pré-requis

Différencier et identifier chacun des prélèvements.

Placer le flacon dans la pochette de transport (si possible) du formulaire de demande d'examen dûment renseigné.

La cruche ne doit pas être fermée hermétiquement (risque d'explosion par surpression).

*** LISTE DES LOCAUX EQUIPES DE STATION PNEUMATIQUE AVEC CARTOUCHE SPECIFIQUE POUR L'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
(CARTOUCHES CONFIGUREES POUR ACHEMINEMENT VERS L'ANTENNE LOCALISEE EN FOETOPATHOLOGIE) A PARTIR DU 13/06/2019 :**

Bâtiment LEPOIRE - RDC : Bloc opératoire c14.00a074

Bâtiment LEPOIRE - 1er étage : Hospitalisation de jour neurologie c14.01a908

Bâtiment LEPOIRE - 4ème : Neurologie - circulation c14.04a035

Bâtiment GROSDIDIER - RDC : Bloc opératoire c09.00a007

Pavillon CHALNOT - 1er étage : Salle de soins réanimation médicale c13.01a018

Service d'Accueil des Urgences - RDC : Accueil des urgences c12.00a043